

Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz

AVIS DE CONCOURS

Dans le but de pourvoir à ses besoins en personnel, la STEG se propose de recruter par voie de concours sur épreuves et après participation et réussite à un cycle de formation au Centre de Formation de l'Entreprise (C.F.P.K) : 60 monteurs de lignes et rondiers.

Le recrutement se fera selon les modalités suivantes :

Conditions générales	Lieu et nombre de postes		Condition d'inscription au concours	Adresse d'envoi du dossier et date limite
1) Niveau scolaire: a) avoir le niveau de la 3 ^{ème} année secondaire (nouveau régime) ou la- 6 ^{ème} année secondaire (ancien régime) accomplie spécialité : technique, maths ou sciences, Ou b) Etre titulaire d'un CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) homologué au niveau II de la classification nationale des emplois spécialité électricité, mécanique ou construction métallique. 2) Etre né après le 31/12/1983 3) Etre de sexe masculin 4) Etre de nationalité tunisienne	60 postes répartis comme suit :		1) Etablir l'inscription au concours sur le site www.steq.com.tn 2) Envoyer le dossier d'inscription comportant : - un accusé d'inscription sur le site mentionné ci-dessus - Une photocopie de la carte d'identité nationale. - Une photocopie du diplôme et/ ou du certificat de scolarité (certifiée conforme). <u>Remarque :</u> Chaque candidat est appelé à choisir <u>un seul lieu de travail</u> sous peine de rejet de sa demande.	Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz, 38, rue Kamel Atatruk 1080 Tunis. Division Recrutement Concours Monteurs de lignes et rondiers
	Lieu de travail	Nombre		Dernier délai d'inscription sur le site : <u>Le 15/12/2008</u>
	- Tunis	15		
	- Bizerte	2		Dernier délai de réception des demandes : <u>Le 22/12/2008</u> (Le cachet de la poste faisant foi)
	- Cap bon	3		
	- Zaghouan	1		
	- Béja	1		
	- Jendouba	6		
	- Le Kef	1		
	- Sousse	4		
	- Monastir	1		
	- Mahdia	1		
	- Kairouan	2		
	- Kasserine	2		
	- Sidi Bouzid	2		
	- Gafsa	1		<u>Date du concours :</u> <u>Le 11/01/2009</u> (La date sera confirmée sur la convocation individuelle de participation à ce concours)
	- Sfax	14		
	- Djerba	2		
	- Gabès	2		
	Total	60		

Remarques :

- 1) Les dossiers ne répondant pas aux conditions sus-indiquées et qui arrivent à la STEG après le délai sus indiqué ne seront pas pris en considération. Les dossiers fournis ne seront pas restitués aux candidats.
- 2) Les candidats retenus au concours ne seront admis définitivement au Centre de Formation et de Perfectionnement de Khlédia (CFPK) que s'ils répondent aux exigences des critères médicaux particuliers du métier envisagé. Seul le médecin du travail de la Société est habilité à se prononcer sur l'aptitude médicale requise en vue de l'admission définitive.
- 3) Les candidats admis au concours seront formés au Centre de Formation de la Société à Khélidia (CFPK) pendant 7 à 9 mois selon la spécialité. Durant la période de formation, ils seront soumis au régime d'internat.